
Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 19 avril 2010
Séance tenue le 22 avril 2010

Résolution: CM10 0328

Avis de motion et adoption d'un projet de Règlement modifiant le Règlement autorisant la construction, la transformation et l'occupation du centre de tennis du parc Jarry (03-093) / Tenue d'une consultation publique

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Marvin Rotrand de la présentation à une séance ultérieure du conseil municipal d'un projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant la construction, la transformation et l'occupation du centre de tennis du parc Jarry (03-093) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel;

ADOPTION DU PROJET

Il est proposé par M. Marvin Rotrand

appuyé par Mme Clémentina Teti-Tomassi

d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant la Règlement autorisant la construction, la transformation et l'occupation du centre de tennis du parc Jarry (03-093) », et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue conformément à la loi.

Un débat s'engage.

Il est proposé par Mme Josée Duplessis

appuyé par M. François Limoges

de procéder à un vote à main levée sur l'article 43.01.

La proposition est agréée.

Le président du conseil met aux voix l'article 43.01 et le conseil se partage comme suit :

En faveur : 34

Contre : 7

Le président du conseil déclare l'article 43.01 adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

43.01 1101385001
/cb

Gérald TREMBLAY

Maire

Colette FRASER

Greffière adjointe

(certifié conforme)

Colette FRASER
Greffière adjointe

Règlement P-03-093-1

Signée électroniquement le 28 avril 2010